

Dossier Assises

Le corps des ITPE : quelques chiffres clés

< Taille du corps

< Essaimage / Mobilité

< Les positions

< L'expertise

< La féminisation

Les ingénieurs des TPE forment un corps fondé sur des missions successivement consacrées au service de la reconstruction d'un pays, de son équipement en infrastructures, de la réponse aux besoins en matière de développement économique et de logements, ainsi que de la gestion durable du patrimoine de la nation.

Leur palette de compétences s'est significativement élargie dès les années 1990 vers **une approche globale des problématiques territoriales et du développement durable**. Ils ont en particulier contribué à cette période, en tant que pierre angulaire de l'encadrement technique, à la construction du ministère de l'environnement et de ses services régionaux.

Ce corps maintient une cohérence forte grâce à **une gestion collective exigeante**. Les ITPE développent ainsi des parcours dynamiques et riches, du terrain jusqu'à l'encadrement supérieur, avec des postures variées allant d'une dominante « management » à une dominante « expertise scientifique et technique ».

Taille du corps :

5500 ingénieurs.

Essaimage :

20% du corps, dont **250** à l'État (autres ministères et établissements publics) et **850** hors État. Le détachement vers la fonction publique territoriale se trouve accéléré lors des phases de décentralisation mais il résulte avant tout de choix de parcours inter-fonctions publiques (environ 60 allers-retours annuels).

Mobilité :

La durée moyenne d'exercice sur un poste est de **4 ans ½** (soit le meilleur équilibre pour acquérir maîtrise et efficacité et assurer le sain renouvellement de l'encadrement).

Les positions :

Le statut des ITPE prévoit 2 grades et un emploi fonctionnel terminant HEA, en cohérence avec les 3 niveaux de fonction reconnus par leur ministère gestionnaire. L'accès au 2^{ème} grade et à l'emploi fonctionnel sont conditionnés à une sélection exigeante selon les parcours, les compétences acquises et les résultats obtenus.

(200 élèves)
3500 ingénieurs des TPE
1300 ingénieurs divisionnaires des TPE
500 ingénieurs en chef des TPE

Cette gestion exigeante a conduit les ITPE à occuper de nombreux postes à hautes responsabilités, que ce soit à l'État (un directeur régional, 8 directeurs régionaux adjoints, 15 directeurs départementaux et 43 adjoints, un directeur de CETE, 2 chefs de services navigation, 5 sous-directeurs en administration centrale, des directeurs de projet, des experts, des chargés de mission en SGAR, etc.) ou dans la territoriale (nombreux DGS et DGA, les ITPE occupant 10% des postes d'ingénieurs en chef en FPT).

Aujourd'hui, **67** ITPE occupent notamment un emploi Date. Ils ont été nommés lors de la préfiguration des DDT et, depuis, les nominations se poursuivent (**7** en 2012), démontrant l'adéquation de leur profil aux attentes des employeurs.

L'expertise :

Le corps des ITPE se construit autour d'un équilibre entre les profils généralistes et les profils spécialisés. 800 ITPE exercent notamment dans le « réseau scientifique et technique » du ministère. Le ministère a mis en place un dispositif de reconnaissance de l'expertise ; à ce titre :

- 320 ITPE sont des spécialistes (sur 400 au ministère)
- 240 ITPE sont des experts (sur 300 au ministère)
- 25 ITPE sont des experts internationaux (sur 30 au ministère)

La formation initiale à bac+5 est de plus en plus souvent suivie de doctorats, de doubles cursus notamment ingénieur/architecte, de masters de spécialisation.

Féminisation :

A l'origine très masculin, le corps des ITPE se féminise depuis quelques années à un rythme soutenu : **25%** en 2011 contre 18% en 2006 (élèves : **40%**).

Plus de **10%** des femmes sont ingénieurs en chef des TPE, chiffre en augmentation constante et supérieur à la proportion de femmes dans la tranche d'âge correspondante. Elles constituent ainsi un vivier pour les emplois de direction.